



PÊCHE À LA PRIME, LA START-UP LYONNAISE QUI RÉMUNÈRE LE BOUCHE-À-OREILLE !

Fondée en 2019 par Kévin ANDRE, Pêche À La Prime est une plateforme d'Apporteurs d'Affaires ponctuels. La start-up, basée à Lyon, a pour vocation de rémunérer le bouche-à-oreille.

L'envie de casser les codes de la prospection commerciale

Ancien commercial, Kévin ANDRE a durant sa carrière réalisé plusieurs apports d'affaires. S'il apportait des contrats à plusieurs dizaines de milliers d'euros, faute de statut professionnel spécifique, sa rémunération se limitait à une bouteille de vin ou un déjeuner. C'est à partir de ce constat qu'il a fondé Pêche À La Prime : l'apport d'affaires ne doit pas se limiter à un statut professionnel et doit être rémunéré à sa juste valeur.

Et de rémunérer le bouche-à-oreille

Pêche À La Prime est une plateforme d'Apporteurs d'Affaires ponctuels. Quiconque, et ce sans avoir besoin de statut professionnel spécifique, peut recommander un prestataire de confiance présent sur le site à une personne de son réseau. Quand l'affaire est conclue, il est par la suite rémunéré par le prestataire. Ce dernier décide lui-même de la rémunération de l'Apporteur d'Affaires : un montant fixe ou un pourcentage de la vente. L'inscription sur la plateforme est gratuite. Pêche À La Prime prend une commission de 30% sur le montant versé à l'Apporteur d'Affaires quand une affaire est conclue.

Avec une plateforme au double avantage

Avec Pêche À La Prime, tout le monde est gagnant ! Les Apporteurs d'Affaires augmentent leur revenu et les Entreprises enrichissent leur portefeuille clients. De plus, Pêche À La Prime aide les Apporteurs d'Affaires dans leurs recherches de prestataires si aucun présent sur le site ne correspond au besoin de son contact.

À PROPOS

Lancée en 2019, Pêche À La Prime est une plateforme d'Apporteurs d'Affaires ponctuels : tout un chacun peut recommander un prestataire de confiance présent sur le site à une personne de son entourage et ainsi être rémunéré quand une affaire est conclue. Basée à Lyon, Pêche À La Prime est dirigée par son fondateur, Kévin ANDRE.

palp.fr

Contact Presse

Kévin ANDRE - kevin@palp.fr - 06 13 83 44 03

INFORMATIONS CLÉS

- Inscription gratuite
- Rémunération de l'Apporteur d'Affaires en montant fixe ou pourcentage de la vente
- Pêche À La Prime prend une commission de 30% sur les primes versées aux Apporteurs d'Affaires
- **250 000 €** de Chiffre d'Affaires généré aux Entreprises grâce aux Apporteurs d'Affaires de Pêche À La Prime

LA PLATEFORME COMPTE

- **654** Apporteurs d'Affaires
- **304** Entreprises
- **152** Affaires envoyées depuis le lancement